INFO POUX

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

A LIRE ET **A CONSERVER** A LA MAISON.

Ecole Communale de Seneffe
– Les Marronniers –
Projet Sciences Ouvertes
Rue de Buisseret, 13 – 7180 SENEFFE
Tél. : 064/54.83.44 - **G.S.M. :** 0491/39.43.19
E-mail : ec.seneffe@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

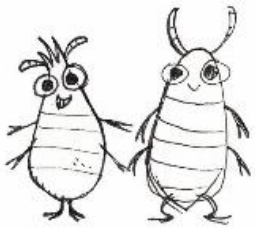

INFO - POUX

PEDICULOSE :

La prévention et les soins sont sous la responsabilité des familles.
Il est demandé aux parents de vérifier régulièrement la tête de leurs enfants et d'avertir l'école au plus tôt.

Les informations et astuces suivantes sont extraites du site web du SPSE :
http://www.ecolesante.be/fr/informations-complementaires-utiles/

Le **Service de Promotion de la Santé à l'Ecole** peut être amené à intervenir en cas d'épidémie de pédiculose dans les écoles.

Quand une épidémie de pédiculose sévit dans une école, la direction de l'école vous en informe et vous invite, via différents courriers, à contrôler et à traiter si besoin la chevelure de votre enfant.

Si cette intervention ne suffit pas, la direction interpelle le **SPSE** qui **se rend à l'école pour effectuer un contrôle et contacter les parents des enfants qui présentent des poux et/ou lentes**, afin de les avertir du problème et des mesures qui pourraient être prises par notre service, si les traitements n'étaient pas effectués.

Le but de cette démarche est de mettre un terme à l'épidémie qui sévit dans l'école.

Si toutefois, les traitements n'étaient pas effectués après notre deuxième contrôle, notre service se réserve le droit d'évincer les enfants porteurs chroniques, pour une durée de 3 jours. **Ceux-ci pourront réintégrer l'école qu'après un passage dans notre centre.**

Ecole Communale de Seneffe
– Les Marronniers –
Projet Sciences Ouvertes
Rue de Buisseret, 13 – 7180 SENEFFE
Tél. : 064/54.83.44 - **G.S.M. :** 0491/39.43.19
E-mail : ec.seneffe@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

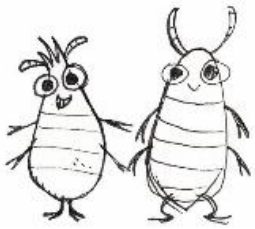

INFO - POUX

MES ENFANTS ONT DES POUX : QUE DOIS-JE FAIRE ?

Jour 1 …

- ✓ **Vérifier** si d'autres membres de la famille sont atteints.
- ✓ Appliquer le **1er shampoing**, selon la recommandation de la notice.
- ✓ Laisser sécher les cheveux naturellement et passer le peigne métallique mèche par mèche, pendant 10 minutes, au moins.
- ✓ Laver les peignes et les brosses qui ont servi au traitement.
- ✓ Laver les draps et les taies à 60° C. Laver les vêtements (bonnet, écharpe et manteau). Enfermer ce qui ne peut pas être lavé à plus de 60°C dans un sac hermétiquement fermé pendant 72 heures et puis laver normalement.

Chaque jour de la semaine …

- ✓ Passer le peigne métallique mèche par mèche, pendant 10 minutes au moins (soir ou matin).
- ✓ Laver les peignes et les brosses qui ont servi au traitement.
- ✓ Attacher les cheveux longs.

En milieu de semaine …

- ✓ Faire un shampoing normal, laisser sécher les cheveux naturellement, passer le peigne métallique 10 minutes.

BRAVO !

Le traitement a réussi s'il n'y a plus de lentes et plus de poux à la fin de cette semaine.

Le mois qui suit …

- ✓ Continuer à vérifier les cheveux tous les jours pendant la période qui suit le traitement et passer le peigne à poux.
- ✓ Puis, prendre l'habitude le reste de l'année de vérifier les cheveux, au moins 2 fois par semaine.

Remarques :

Il est **interdit** d'utiliser des **produits à usage domestique ou animalier** sur la chevelure de votre enfant (pétrole, begon, antiparasitaires pour animaux, …).

Il est **inutile** de **raser la tête** de votre enfant car les poux sont aussi dans les vêtements, la literie, la voiture…

Ecole Communale de Seneffe
– Les Marronniers –
Projet Sciences Ouvertes
Rue de Buisseret, 13 – 7180 SENEFFE
Tél. : 064/54.83.44 - **G.S.M. :** 0491/39.43.19
E-mail : ec.seneffe@seneffe.be
Direction : Nathalie PHILIPPOT

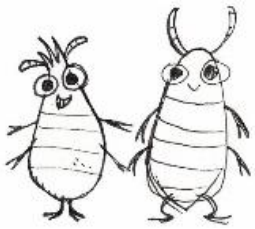

INFO - POUX

PETITE RECETTE UTILE ET PEU ONEREUSE

L'huile de Coco est très visqueuse, elle va former efficacement un masque gras qui va **asphyxier les poux.** Sa texture très fine lui permet de pénétrer dans les opercules respiratoires du pou, ce qui le tue.

Elle s'utilise en **masque sur les cheveux**, en laissant poser environ 30 minutes à 1 h, puis s'élimine à l'aide d'un shampoing (ou 2 si besoin).

L'huile de coco **apaise** plus particulièrement **le cuir chevelu irrité**.

Renouvelez l'opération 10 jours après (pour traiter les lentes qui auraient éclos dans l'intervalle) en laissant poser, cette fois-ci, 15 minutes. Rincez.

Ce remède peut être employé chez le bébé à partir de 6 mois et aussi durant la grossesse et l'allaitement.

L'huile de Coco est efficace pour **tuer les poux,** mais n'a **pas d'effet sur les lentes**…

Pour les lentes, vous pouvez utiliser du **bicarbonate de sodium,** afin de décoller plus facilement les lentes : 1 cuillère à soupe dans ½ litre d'eau à appliquer sur les cheveux, attendre qu'ils soient secs puis peigner, ensuite laver les cheveux avec un **shampoing doux** et appliquer un **après shampoing**.

Cette opération est à répéter jusqu'à disparition totale des lentes et peut se dérouler sur plusieurs jours. Peut-être utilisé dès l'âge d'un an.

LE TRAITEMENT A ECHOUE, QUE FAIRE ?

Demander conseil à l'**infirmière** du
Service de la Promotion de la Santé à l'Ecole : **064/66.31.50**.

Recommencer le plan de la semaine, en se posant les questions suivantes :
Traitement bien appliqué ? Peigne efficace ? … .